

PLACER LES PHARMACIENS AU CENTRE DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE : UNE NÉCESSITÉ ET UNE URGENCE !

L'Académie nationale de Pharmacie alerte sur la nécessité d'intensifier l'acquisition de compétences du pharmacien en santé environnementale, dans une approche « une seule santé » et de le positionner comme expert dans cette approche de prévention en santé.

Face aux pressions locales et globales liées aux activités humaines (changement climatique, pollutions, érosion de la biodiversité ...) et aux inquiétudes croissantes de la population qui leur sont associées, le pharmacien, interlocuteur de proximité et de confiance, est un acteur-clé particulièrement adapté pour la promotion et prévention en santé environnement/une seule santé. En effet, l'exploration des relations entre environnement et santé exige une approche pluri- et interdisciplinaire qui repose sur des savoirs relevant, pour la plupart, du domaine de la formation et de la recherche en sciences pharmaceutiques.

Depuis plus d'une dizaine d'années, plusieurs Facultés de pharmacie ont été pionnières en France pour introduire dans le cursus pharmaceutique la santé environnementale et développer des formations de troisième cycle spécialisées conduisant à de nouveaux métiers, tels que évaluateurs de risques sanitaires environnementaux, ingénieurs d'études/de recherche « santé environnement travail ». Mais la situation reste encore hétérogène sur l'ensemble du territoire.

Il est à noter que le quatrième Plan National Santé-Environnement (PNSE4) inscrit parmi ses priorités la formation initiale et continue des professionnels de santé dans ce domaine.

L'Académie nationale de Pharmacie qui a étendu ses missions d'expertise à ce champ, se félicite de ces initiatives et se mobilise pour qu'un enseignement homogène et structuré en santé environnementale soit désormais dispensé dans l'ensemble des Facultés de pharmacie, pour toutes les filières.

Cet enseignement doit permettre aux pharmaciens, professionnels de santé de :

- comprendre le rôle de l'environnement comme déterminant de santé ;
- connaître les dangers liés aux principaux agents physiques, chimiques, biologiques susceptibles d'altérer la qualité des milieux et des environnements de vie et d'affecter directement ou indirectement la santé humaine ;
- collaborer avec les autres professionnels de santé et de l'environnement, dans le cadre « d'une seule santé » ;
- communiquer sur les questions en santé environnementale avec le public et les décideurs locaux, dans une optique de promotion de la santé, de manière à mieux prévenir certaines maladies et à réduire les coûts qui leur sont associés.

L'Académie nationale de Pharmacie appelle l'attention des Pouvoirs Publics et des Doyens des Facultés de pharmacie sur l'urgence à rendre effective la généralisation de cet enseignement dans les meilleurs délais afin de répondre aux attentes de la population.

* *
*